

La détérioration de la façade fluviale historique du Vieux-Québec

Lettre à madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture - Gouvernement du Québec

Le 4 avril 2008

Québec, le 4 avril 2008

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture
Gouvernement du Québec
Québec

Madame la ministre,

On peut lire dans *Le Devoir* d'aujourd'hui, sous la plume d'Isabelle Porter, que le statut de Patrimoine mondial de la ville de Québec n'est pas garanti à perpétuité et peut éventuellement être retiré. Vous soulignez que « *tout ce qui est fait à l'intérieur [de l'arrondissement historique] doit être regardé avec énormément de précaution* ». Votre attachée de presse ajoute « *qu'à chaque fois qu'on change quelque chose dans l'arrondissement historique, ça fragilise son statut. C'est très précaire.* » Tout cela est beau et bon. Sauf que...

La détérioration de la façade fluviale historique de Québec

De plus grande portée que la démolition appréhendée de la façade d'une église a été celle de la façade fluviale de la vieille ville, pourtant située en partie à l'intérieur du périmètre classé patrimoine mondial par l'UNESCO. Le gouvernement fédéral a proprement anéanti quatre siècles de patrimoine littoral franco-britannique devant la ville historique, ce dernier aussi bien de nature conceptuelle qu'au niveau des infrastructures physiques permettant des usages variés du fleuve. Il en est résulté une américanisation regrettable du front de mer de Québec. Face à cette détérioration frappant le « périmètre UNESCO », le gouvernement du Québec fut en général plutôt inerte, l'administration municipale souvent enthousiaste.



Édifice érigé à l'intérieur du quartier historique alors que ce dernier était déjà classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Québec vu du fleuve

Devant Québec, quatre siècles d'histoire anéantis

Au cours des dernières décennies, quatre siècles d'histoire, d'architecture portuaire et maritime ont été anéantis devant le quartier historique de Québec, plus précisément entre la vieille ville et le fleuve. Au-delà des structures physiques (quais, bassin, pontons...) dont l'état de délabrement justifiait le réaménagement, c'est tout un monde de relations organiques vivantes entre la ville et le fleuve, qui avait perduré avec des hauts et des bas durant près de quatre siècles, qu'on a qualifié de désuet puis éliminé. D'où l'expression de « vieux » port, c'est-à-dire un endroit où c'en est fini des activités fluviales, balnéaires, maritimes et portuaires à l'échelle locale et régionale. Bref, devant le quartier historique, coeur touristique de la cité, on ne peut même plus amarrer une chaloupe ou un kayak ou bien mettre les pieds à l'eau, ce qu'il est pourtant possible de faire au centre de Paris sur l'île Saint-Louis.

Des architectes et urbanistes inconscients des réalités du monde fluvial ont imposé à la vieille cité de Champlain un *American-Style Waterfront* typique de la Côte est des États-Unis à l'endroit même où avait perduré jusqu'à la fin du vingtième siècle un front de mer d'inspiration britannique et européenne. Selon le gouvernement fédéral, cette opération immobilière s'inscrivait « *dans la lignée de projets de réputation internationale, tels Harbour Place de Baltimore et Quincy Market de Boston.* »

Ce fut une erreur conceptuelle fondamentale que de construire, entre le quartier historique et le fleuve Saint-Laurent, une esplanade artificielle supportant une architecture totalement étrangère à l'esprit de Québec, calquée sur celle de la côte Est américaine, alors que la fortune touristique de la ville repose au contraire sur son caractère européen de tradition franco-britannique.

Québec et Dubrovnik : deux poids, deux mesures ?

Le front de mer de Québec, qui avait conservé durant des siècles une allure européenne, s'est vu transformer depuis une génération en un pastiche pathétique de *Waterfronts* de type Boston ou Baltimore. Si la Croatie s'avisait de se comporter de façon analogue entre Dubrovnik et la mer Adriatique, qui baigne ses vieux murs tout comme le fleuve Saint-Laurent baigne la vieille ville de Québec, les milieux internationaux du patrimoine protesteraient énergiquement. S'agissant du Canada et non de la Croatie, personne n'a dit mot.



Nul *American-Style Waterfront*
ne s'interpose entre
Dubrovnik et la mer Adriatique.

Pour le cas où vous trouveriez intérêt à approfondir la question, vous trouverez en lien internet ci-dessous le texte d'une allocution prononcée en 1994 à Paris à l'invitation de l'État français.¹

Québec : redéveloppement urbain, centre historique et potentiel maritime
http://www.gensdebaignade.org/Conference_Avenir_QuartierHistorique_1994.pdf

Je crois qu'il vaudrait la peine, madame la ministre, d'amorcer un jour une vaste réflexion quant à l'avenir des quartiers maritimes historiques des grandes villes portuaires québécoises. Il serait alors préférable d'éviter que l'exercice ne soit monopolisé par une ou deux professions en particulier, comme cela a été le cas à Québec depuis plus d'une génération.

Veillez agréer, madame la ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Léonce NAUD, géographe

872, avenue Turnbull, # 2, Québec, Canada G1R 2X3.

NAU@videotron.ca

Texte revu en novembre 2009.

¹ On suggère aussi:

« Visions contrastées : les rivages de Montréal et de Québec, au Canada »
http://www.cmquebec.qc.ca/documents/gd_memoires2/m4_1_lonce_naud_copy1.pdf

« Québec, ville, port et fleuve »
www.cmquebec.qc.ca/documents/gd_memoires2/m4_3_lonce_naud_copy3.pdf

« Rivages portuaires de Montréal et de Québec : la lutte pour l'appropriation des sites et l'accès au fleuve »
http://www.gensdebaignade.org/Rivages_portuaires_Montreal_Quebec_Metz.pdf